DEPARTEMENT DE LA VENDEE

COMMUNE DE MOUCHAMPS

Lotissement " L'Ansonnière"

Gwénaël TANGUY
Architecte dplg
Urbaniste et Paysagiste conseiller
gwenael.tanguy.archi@bbox.fr
Tél : 06 73 62 74 11
32 avenue des Moulins
44 490 Le Croisic

PA4- PLAN DE COMPOSITION

Date: 6 Décembre 2021 — Echelle :1/500

Nivellement : NGF - IGN 69
Planimétrie : Lambert 93 CC47

GEOMETRE - EXPERT
BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE
Bernard MORINIERE
Ingénieur Géomètre Diplômé de l'ESGT
19, Rue La Fontaine - 85000 LA ROCHE SUR YON
Tél : 02.51.24.12.34 - Fax : 02.51.05.83.04
E-mail : morinieralaroche.geometre@wanadoo.fr
ORDRES DES GEOMETRES - EXPERTS

Gwénaël TANGUY
Architecte dplg
32 avenue des Moulins 44490 LE CROISIC
mail : gwenael.tanguy.archi@bbox.fr

BET HYDRAULIQUE
EURL Nicolas HERIAULT
7, rue Camille Saint-Saëns 85500 LES HERBIERS
mail : contact@assainissement-hydraulique-environnement-85.fr

Référence Dossier : HL10006 / BG

Référence Plan : HL10006-PA4.PDF

RÉFÉRENCE AUTOCAD : HL10006.DWG

N

Route départementale n°113

Rue de la Folette

Rue de Saint Fiacre

Zone de Remblai

Ilot A
1702 m²

1 501 m²
2 371 m²
3 446 m²
4 447 m²
5 398 m²
6 479 m²
7 527 m²
8 528 m²
9 362 m²
10 458 m²
11 560 m²
12 484 m²
13 509 m²
14 596 m²
15 503 m²
16 473 m²
17 493 m²
18 413 m²
19 467 m²
20 478 m²
21 584 m²

EV1 EV2 EV3 EV4 EV5

P1

Molok (2 unités)
Stationnement

Arrêt Car

Borne

Béton

Seuil

LÉGENDE

- végétation
- poteau EDF
- coffret EDF
- poteau PTT
- chambre PTT
- point lumineux
- lampadaire
- borne
- poteau incendie
- bouche à clé
- compteur AEP
- regard (EU ou EP)
- grille
- grille avaloir
- boîte aux lettres
- banc

LÉGENDE

- Périmètre du Lotissement
- Sens du faîtage principal ou de la façade de la construction
- Accès automobile interdit
- Emplacement obligatoire du stationnement privatif non clos (dimension 6.00m x 5.00m minimum)
- Bande d'accrochage de la construction principale sur une longeur de 5m minimum (largeur 3m)
- Zone non constructible
- Zone non constructible de la construction principale seule l'implantation d'une annexe de 15m² maximum sera autorisée
- Emplacement des places de stationnement publiques
- Chaussée Enrobé Noir
- Espace Vert (engazonnement ou plantation arbustive)
- Liaison Piétonne Sable Calcaire
- Haie à préserver
- Plantation d'une Haie Arbustive Dense réalisée par le lotisseur sur EV5
- Végétation existante conservée (confortation possible)

Nota : La superficie des lots est donnée à titre indicatif, elle ne sera définitive qu'après bornage.